

Portrait de l'enseignement agricole initial scolaire normand

Des élèves aux profils variés et des formations opérationnelles au plus près des territoires

L'enseignement agricole est porté par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. À la rentrée 2020, plus de 9 200 élèves se répartissent dans l'un des 51 établissements scolaires d'enseignement agricole normands dont 9 EPLEFPA (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole), 7 lycées agricoles privés, 35 maisons familiales et rurales.

Les 9 EPLEFPA normands regroupent 40 % des effectifs à la rentrée 2020. Ils présentent la particularité d'être composés d'un lycée d'enseignement général technologique et professionnel, d'un CFA (Centre de Formation d'Apprentissage), d'un CFPPA (Centre de Formation Professionnelle pour Adulte), d'une exploitation agricole et pour certains, d'un atelier technologique et/ou d'un centre équestre.

Le nombre d'établissements scolaires varie d'un département à l'autre de la région avec une dominante dans la Manche.

Une des spécificités de l'enseignement agricole est de disposer d'internats, qui accueillent 6 000 élèves à la rentrée 2020.

Des établissements répartis sur l'ensemble du territoire

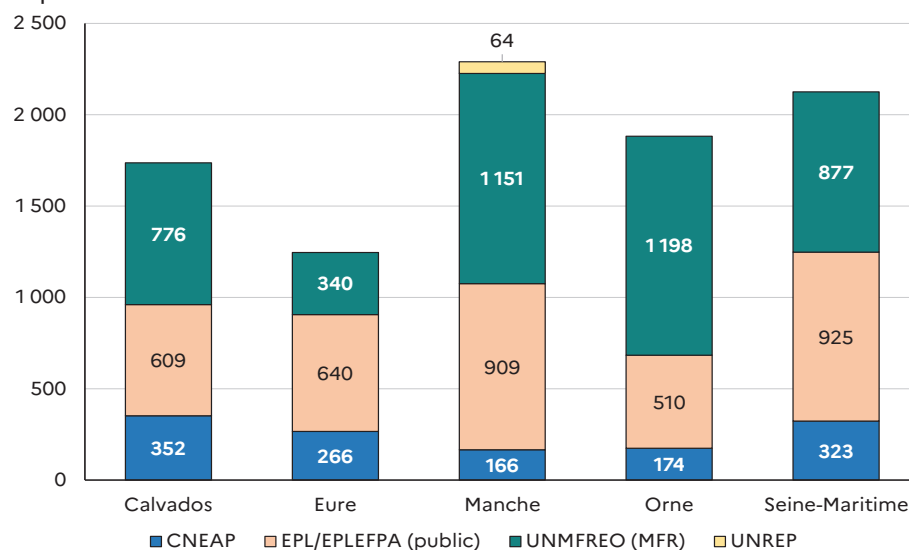
Les établissements privés sous contrat avec l'État occupent une place importante dans l'enseignement agricole. Ils représentent 82 % des établissements scolaires normands et accueillent plus de 5 600 élèves soit près de 60 % des élèves de la 4^{ème} au bac+2. Au niveau national, ils représentent les 3/4 des établissements et 59 % des élèves.

Ils sont affiliés à 3 fédérations :

- l'**UNMFREO** (Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales)
- le **CNEAP** (le Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé) ou
- l'**UNREP** (Union Nationale Rurale d'Éducation et de Promotion).

61 % des élèves normands scolarisés dans un établissement affilié à un réseau privé

Répartition des élèves* selon l'affiliation de l'établissement à la rentrée 2020



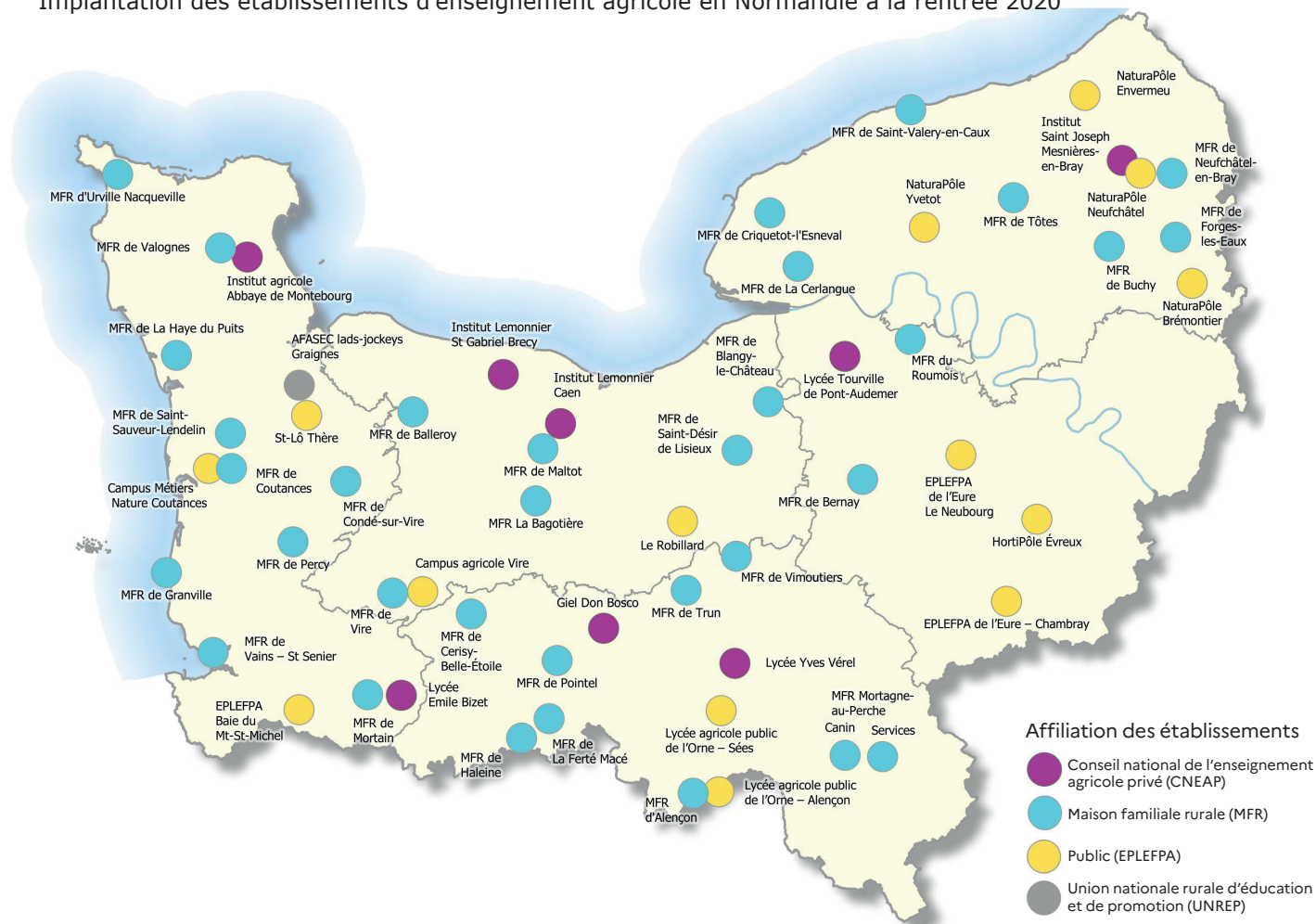
* Élèves : Élèves y compris étudiants en BTS

Source : DRAAF Normandie – Base élèves – rentrée 2020

Note : Détail des acronymes voir encadré «Sources et méthodologie»

Une présence de l'enseignement scolaire agricole sur l'ensemble de la région Normandie

Implantation des établissements d'enseignement agricole en Normandie à la rentrée 2020



Sources : AdminExpress 2020 © IGN / DéciEA - SRFD - DRAAF Normandie 2021

Des établissements à taille humaine disséminés sur l'ensemble du territoire

La répartition des effectifs est variable entre les établissements d'enseignement normands.

Les 9 établissements publics normands connaissent les effectifs les plus importants représentant 40 % des élèves. Toutefois, même au sein de ces établissements, les écarts sont importants. À la rentrée 2020, l'EPL d'Évreux enregistre 179 élèves, l'EPL Le Robillard 383 élèves alors que l'EPL de Seine-Maritime concentre à lui seul 10 % des effectifs totaux de la région atteignant 925 élèves.

Historiquement, le poids de l'enseignement privé est important dans l'ouest de la France. C'est le cas en Normandie où les établissements

Un peu plus de 3 500 élèves suivent une formation dans un établissement de l'enseignement public en Normandie

Répartition des effectifs dans les établissements publics à la rentrée 2020

	Établissements	Lycées	Effectif / lycée	Effectif / dépt.*	% d'élèves dans le public par dépt.*
Calvados	EPL de Vire	LPA de Vire	226	609	17
	EPL Le Robillard	LEGTA Le Robillard	383		
Eure	EPL Évreux	LEGTA Evreux	179	640	18
	EPL de l'Eure	LEGTA E. de Chambray	283		
		LPA Le Neubourg	178		
Manche	EPL de Coutances	LEGTA Coutances	391	909	25
	EPL Saint-Hilaire-du-Harcouët	LEGTPA Saint Hilaire du Harcouët	193		
	EPL Saint-Lô-Thère	LEGTA Saint Lô Thère	325		
Orne	EPL d'Alençon - Sées	LEGTPA Sées	394	510	14
		LPA Alençon	116		
Seine-Maritime		LEGTA Yvetot	500	925	26
	EPL de Seine-Maritime	LPA du Pays de Bray	320		
		LPA Envermeu	105		

* dépt : Département

Source : DRAAF Normandie - Base élèves - rentrée 2020

scolaires de l'enseignement privé sont bien représentés, en particulier dans le département de la Manche avec 13 établissements et dans le département de l'Orne avec 11 établissements à la rentrée 2020. Viennent ensuite le Calvados avec 7 établissements, la Seine-Maritime avec 8 et l'Eure avec 3.

La plus grande proportion des établissements normands a un effectif compris entre 100 et 250 élèves soit 29 établissements. 8 établissements représentant 30 % des effectifs sont dans la tranche supérieure allant de 250 à 500 élèves. Enfin, seuls 2 établissements dépassent le seuil des 500 élèves, l'EPL d'Alençon et l'EPL de Seine-Maritime.

D'une façon générale, la taille des établissements privés est plus modeste que celle des établissements publics. À la rentrée 2020, 12 d'entre eux, essentiellement des MFR, comptent moins de 100 élèves.

Les effectifs sont disparates dans les 7 lycées privés en Normandie

- l'**Institut Lemonnier** dans le Calvados (352 élèves)
- le **LAP de Tourville sur Pont-Audemer** dans l'Eure (266 élèves)
- l'**Institut agricole Abbaye de Montebourg** (126 élèves) et le **LTPP Emile Bizet de Barenton** dans la Manche (40 élèves)
- l'**ESAT DE Giel Courteilles** (121 élèves) et le **LEPRP de Nonant le Pin** dans l'Orne (53 élèves)
- le **CEAP Saint Joseph de Mesnières en Bray** en Seine-Maritime (323 élèves).

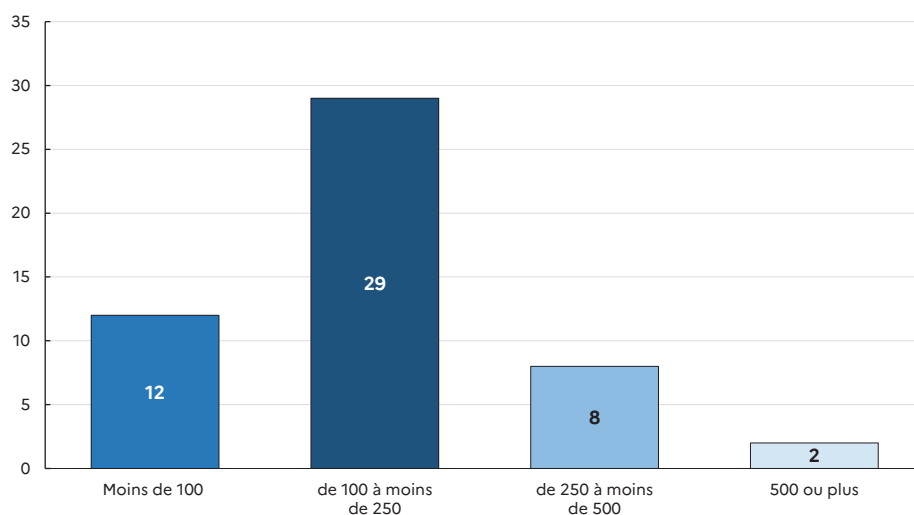
Tous les établissements dotés d'un internat

Une des spécificités des établissements d'enseignement agricole est de disposer d'un internat qui facilite l'accueil des élèves désireux d'intégrer des enseignements spécifiques éloignés de leur domicile. Toutefois, ce

n'est pas la seule raison. Plus de 6 000 élèves (65 %) ont le statut d'interne à la rentrée 2020 dont 4 000 dans l'enseignement privé soit 2 fois plus que dans le public. De plus, près de 50 % des élèves résident à moins de 25 km de leur lieu d'études.

56 % des établissements compris entre 100 et 250 élèves

Répartition des établissements de l'enseignement agricole en fonction de leur effectif à la rentrée 2020

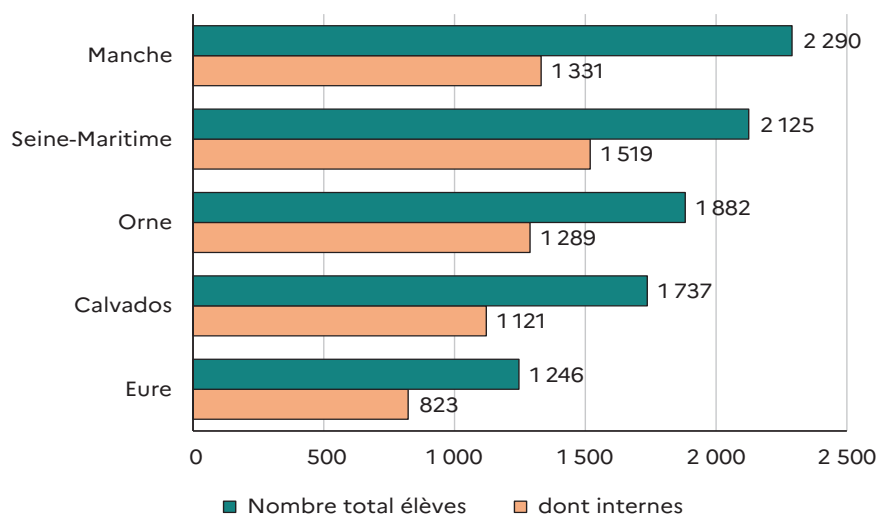


Sources : DRAAF Normandie – Base élèves – rentrée 2020

Note : 2 établissements de l'enseignement agricole comptaient au moins 500 élèves à la rentrée 2020

Une grande proportion d'élèves internes dans les établissements de l'enseignement agricole

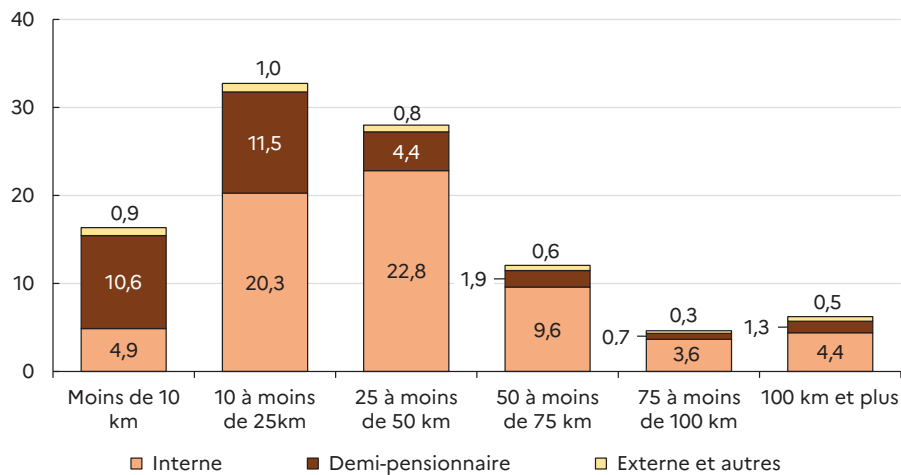
Nombre d'internes par rapport au nombre total d'élèves par département à la rentrée 2020



Source : DRAAF Normandie – Base élèves – rentrée 2020

77 % des élèves internes ont leur résidence principale à moins de 50 km de leur établissement scolaire

Répartition des élèves suivant leur statut et leur distance entre leur établissement scolaire et leur résidence à la rentrée 2020 (en %)



Source : DRAAF Normandie – Base élèves – rentrée 2020
 Note : Externe et autres : externe y compris interne-externé et maître au pair
 Note de lecture : Parmi tous les élèves de l'enseignement agricole, 20% sont des internes et habitent entre 10 et 25 km de leur établissement scolaire

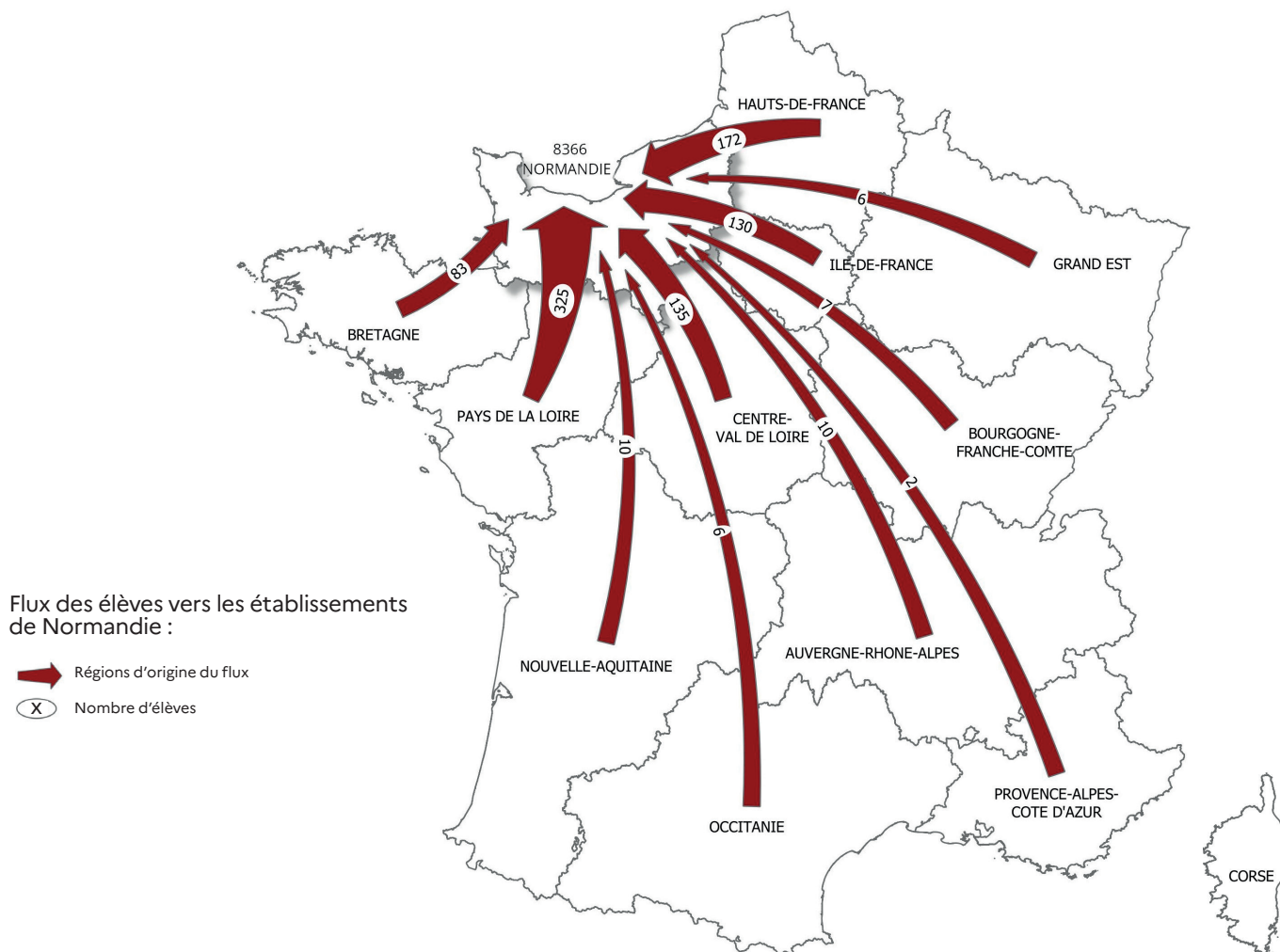
Origine socio-professionnelle des élèves : de moins en moins d'enfants d'agriculteurs

L'origine socio-professionnelle des élèves de l'enseignement agricole a évolué ces 15 dernières années. Alors qu'en 2006, 15% des élèves étaient enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles, ils ne sont plus que 11% à la rentrée 2020.

Aujourd'hui, ce sont les enfants d'employés et d'ouvriers qui fréquentent en plus grand nombre les établissements de l'enseignement agricole, représentant plus de 4 enfants sur 10. En 1990, au niveau de la France, près de 4 élèves sur 10 étaient issus du milieu agricole, ce n'est plus le cas que pour 1 enfant sur 10 aujourd'hui.

Près de 10 % des élèves inscrits dans des établissements normands de l'enseignement agricole issus d'autres régions

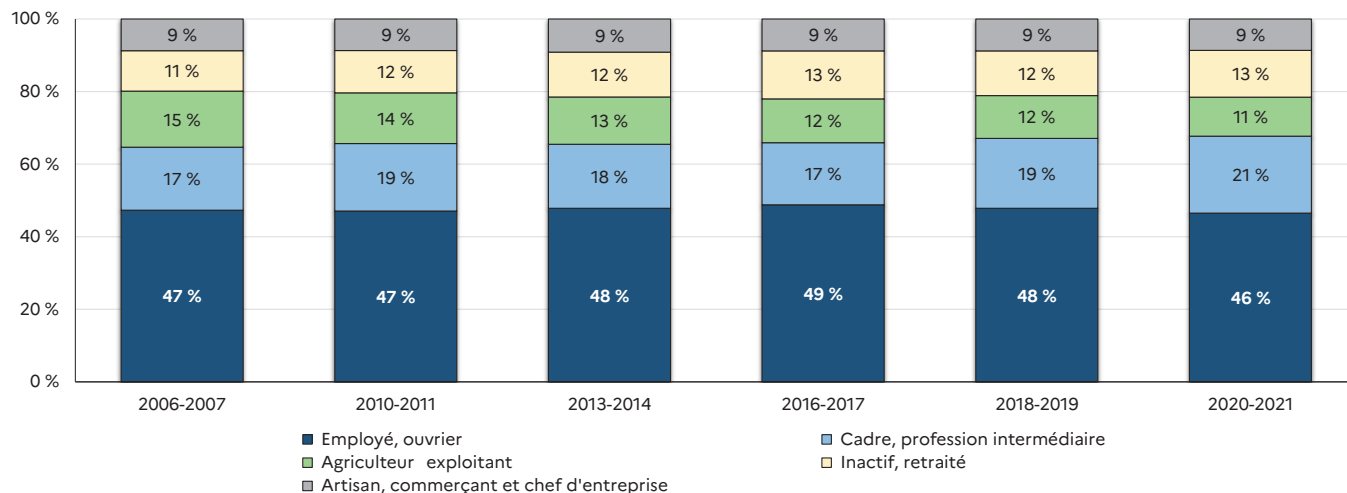
Origine des élèves scolarisés dans un établissement normand de l'enseignement agricole à la rentrée 2020



Sources : AdminExpress 2020 © IGN / DéciEA - SRFD - DRAAF Normandie 2021
 Périmètre : Les élèves hors métropole ne sont pas comptabilisés

Une baisse de 4 % d'enfants issus de milieu agricole au profit des enfants de cadres et professions intermédiaires

Évolution de 2006 à 2020 de la répartition des élèves selon la catégorie socio-professionnelle du responsable légal



Source : DRAAF Normandie – Base élèves

Un éventail important de formations pour répondre aux besoins du territoire dans les établissements scolaires de l'enseignement agricole

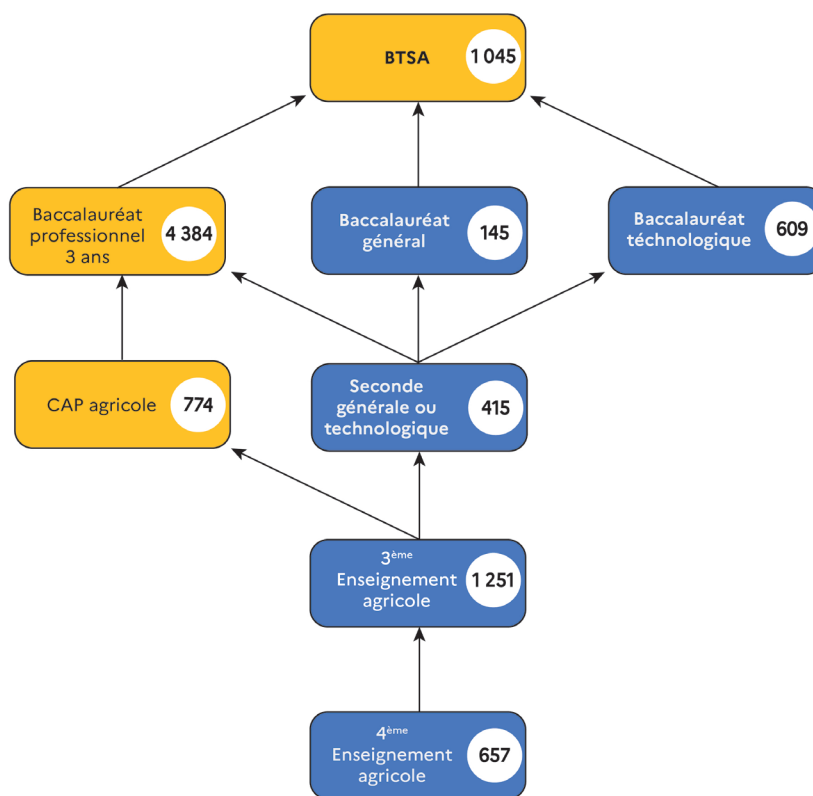
En septembre 2020, 9 280 élèves sont scolarisés dans un établissement d'enseignement agricole en Normandie. Près de la moitié des élèves suit une formation en Bac Pro 3 ans. La rénovation de la voie professionnelle en 2009 a conduit à aligner la durée de l'obtention du bac pro sur les autres baccalauréats (passant de 4 à 3 ans). L'offre dans l'enseignement agricole est aujourd'hui très variée. Si l'enseignement agricole est, depuis sa création, directement lié à une profession, ses missions se sont progressivement étendues à d'autres besoins du territoire et à d'autres publics que les enfants d'agriculteurs et d'agricultrices, et forme désormais dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et des services aux personnes.

Des offres de formations professionnelles diversifiées

À la rentrée 2020, la voie professionnelle de l'enseignement agricole s'organise autour de 8 grands secteurs regroupant 6 203 élèves qui se déclinent en 17 spécialisations de baccalauréats professionnels.

La filière scolaire générale (de la 4^{ème} au Bac général ou technologique) concentre un tiers des élèves

Répartition des effectifs selon le niveau à la rentrée 2020



➔ Principaux parcours de formation au sein de l'enseignement agricole
 (XXX) Effectif dans l'enseignement agricole

Voie générale
 Voie professionnalisante

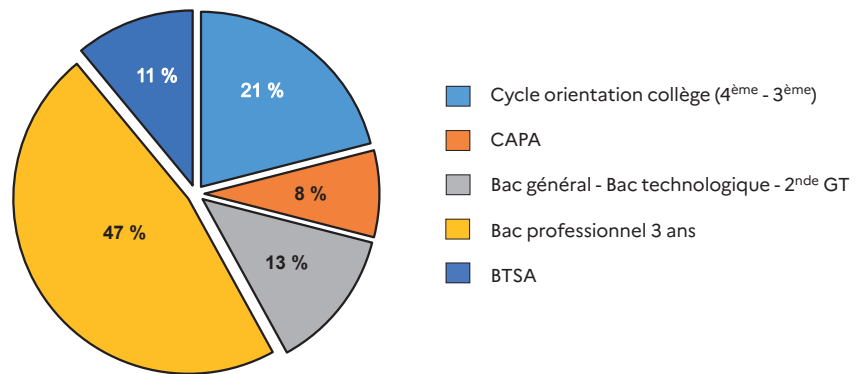
Source : DRAAF Normandie – Base élèves – rentrée 2020
 Note : BTS = Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Près de 5 000 d'entre eux suivent une des trois spécialités dominantes en Normandie que sont les services, la production ou l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement.

La spécialisation « services » atteint à elle seule 30 % des effectifs avec 1 827 élèves mais connaît sur 15 ans une baisse de 24 % du nombre d'élèves au bénéfice de la spécialité « production agricole ».

Près d'1/3 des élèves suivent une formation de type baccalauréat professionnel 3 ans à la rentrée 2020

Répartition des élèves selon le diplôme à la rentrée 2020



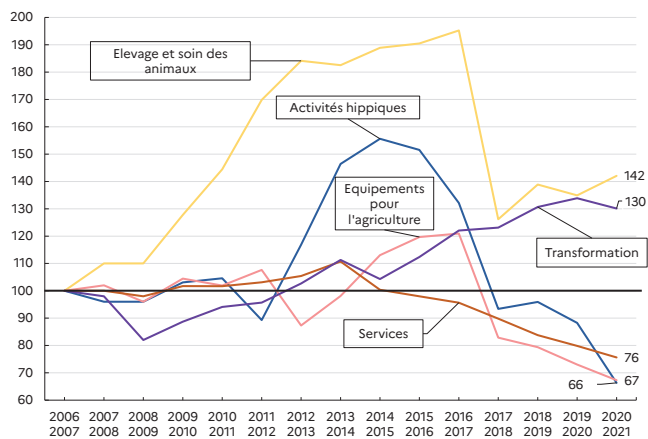
Source : DRAAF Normandie – Base élèves – rentrée 2020

Note : BTSA = Brevet de Technicien Supérieur Agricole - CAPA = Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

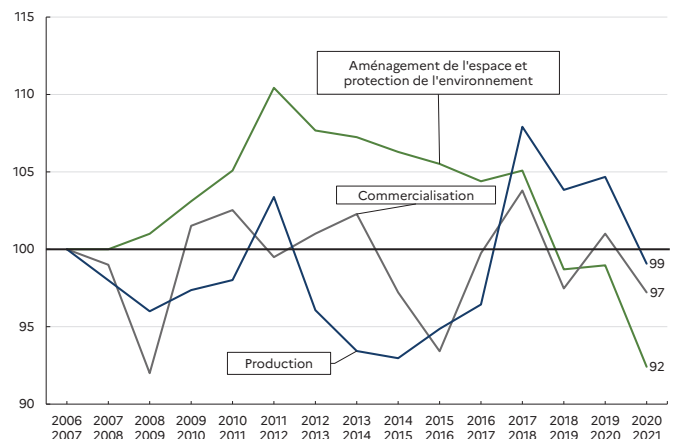
En 15 ans, une perte d'attractivité des filières « équipements de l'agriculture », « activités hippiques » et une augmentation des effectifs dans les filières « élevage et soins des animaux, transformation »

Évolution des effectifs en voie professionnelle selon leur spécialisation dans les établissements normands (base 100 en 2006)

spécialisation avec évolution supérieure à 10 %* entre 2006 et 2020



spécialisation avec évolution inférieure à 10 %* entre 2006 et 2020

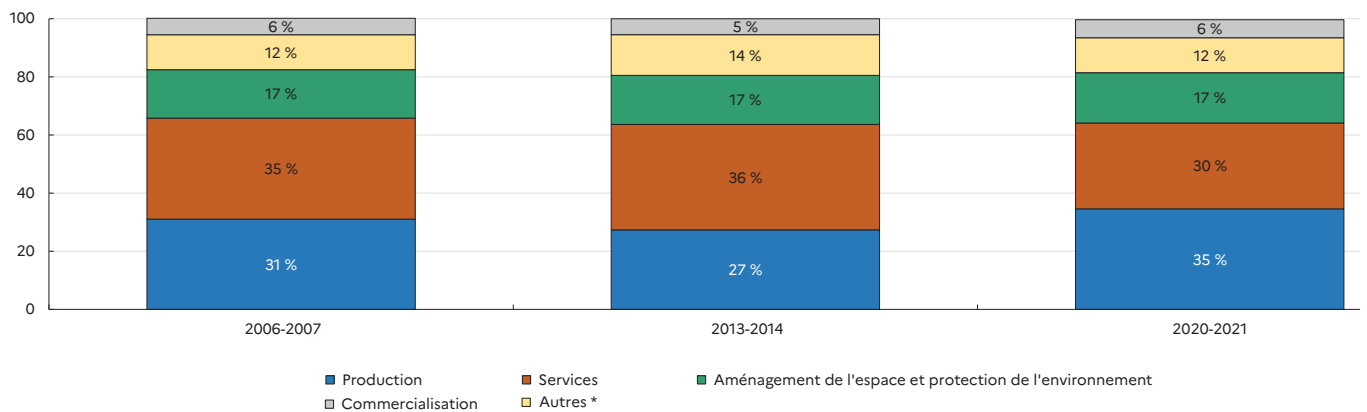


* : en valeur absolue

Source : DRAAF Normandie – Base élèves

65 % des effectifs dans 2 secteurs : les services et la production

Évolution de la répartition des effectifs dans les 8 spécialisations ouvrant à l'obtention d'un baccalauréat professionnel



Source : DRAAF Normandie – Base élèves

Autres * : Activités hippiques, élevage et soins des animaux, équipement pour l'agriculture, transformation

Les diplômés dans le secteur des services à la personne et aux territoires s'orientent vers des métiers à destination des populations, des services aux collectivités et aux entreprises mais également vers des métiers qui contribuent à l'attractivité des territoires ruraux (services sociaux, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives et au tourisme).

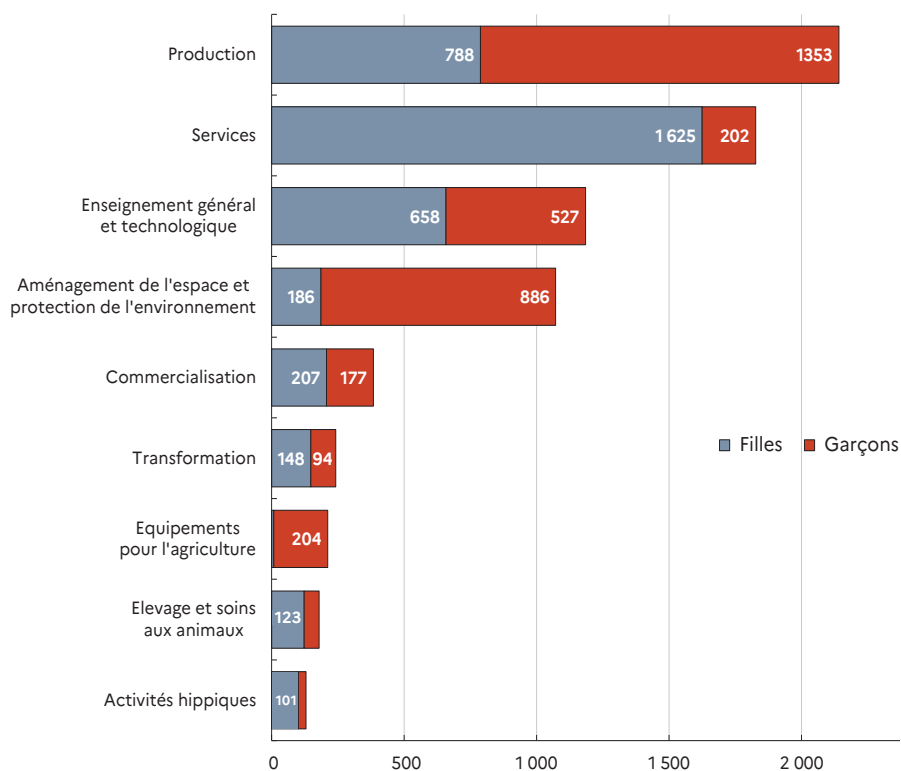
Les effectifs de la spécialisation « production », soit 35 % des élèves de la voie professionnelle, sont stables sur 15 ans autour de 2 100 élèves dont plus de 700 élèves suivent le cursus du baccalauréat « conduite et gestion de l'entreprise agricole ». Il permet d'exercer une activité professionnelle dans des exploitations polyculture-élevage en tant que salarié ou chef d'exploitation.

Les 35 % d'élèves restants se répartissent dans des filières aux effectifs plus réduits tels que « commercialisation » (6 %), transformation (4 %), « activités hippiques » (2 %).

L'enseignement agricole offre également la possibilité de suivre une formation de type général ouvrant sur l'obtention d'un bac général. C'est ainsi 4,4 % des élèves qui suivent à la rentrée 2020 un cycle de détermination en seconde qui leur permettra de choisir une orientation vers un baccalauréat technologique ou général. Cette dernière option est très minoritaire puisque moins de 1 % des effectifs de l'enseignement agricole suit une formation en terminale générale à la rentrée 2020. Enfin, 8,3 % des élèves (774) prépare une formation en 2 ans dans l'un des 6 certificats d'aptitude professionnelle proposés par les établissements d'enseignement normands. En 2^{ème} année, ils sont près de 342 dont la moitié des élèves suit la formation « service aux personnes et vente en espace rural », 23 % prépare le CAPA

Le secteur des services attire majoritairement les filles

Répartition de filles et de garçons selon les filières et spécialisations des formations de la seconde au BTSA - voie scolaire à la rentrée 2020



Source : DRAAF Normandie - Base élèves - rentrée 2020

« métiers de l'agriculture », 18 % le CAPA jardinier paysagiste. Enfin, trois formations sont minoritaires, CAPA forestier (6 %), CAPA palefrenier soigneur (4 %) et CAPA lad cavalier d'entraînement (1 %). Le CAPA est un diplôme qui offre un premier niveau de formation aux jeunes qui souhaitent accéder rapidement à la vie active.

Une répartition équilibrée entre filles et garçons dans les différentes filières

La répartition des effectifs entre les filles et les garçons est équilibrée sur l'ensemble des effectifs de l'enseignement agricole. Toutefois, cette mixité est à géométrie variable. Certaines filières attirent majoritairement les filles comme le secteur des services (89 %) ou les activités hippiques (78 %) alors qu'elles restent minoritaires dans le secteur de la production agricole atteignant 37 % des effectifs.

Une offre de formation diversifiée dans l'enseignement supérieur

Les établissements normands de l'enseignement agricole offrent la possibilité aux élèves de poursuivre leurs études après le baccalauréat en intégrant l'un des 13 Brevets de Technicien Supérieur Agricole (BTSA).

Les étudiants normands suivent ce cursus en 2 ans et représentent 11 % des effectifs de l'enseignement agricole soit 1 045 élèves à la rentrée 2020.

Les différentes spécialités proposées en BTSA à la rentrée 2020 forment à des professions variées permettant d'exercer des fonctions au sein des nombreuses entreprises de production, de transformation, de commercialisation et d'aménagement des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'agroalimentaire, du paysage ou bien encore de l'environnement.

1 étudiant sur 4 suit une formation orientée vers la gestion d'entreprise

Répartition des effectifs par année et par spécialité en BTSA à la rentrée 2020

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Total	Total en %
Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	133	128	261	25
Technico-commercial	71	65	136	13
Gestion et protection de la nature	63	46	109	10
Productions animales	52	43	95	9
ANABIOTEC	47	41	88	8
Gestion forestière	38	25	63	6
Aménagements paysagers	28	31	59	6
Gestion et maîtrise de l'eau	35	24	59	6
Agronomie - productions végétales	30	27	57	5
Développement et animation des territoires ruraux	18	22	40	4
Sciences et technologies des aliments / Aliments et processus technologiques	17	21	38	4
Production horticole	17	8	25	2
Génie des équipements agricoles	11	4	15	1
Total général	560	485	1045	100

Source : DRAAF Normandie – Base élèves – rentrée 2020

Note : ANABIOTEC = Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques

Sources et méthodologie

L'étude a été réalisée à partir de données issues de la base « élèves » du Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie.

La base « élèves » est une extraction de la base « DécIEA », base de données unique qui contient les informations sur les élèves et étudiants de la 4^{ème} au BTSA. Elle permet d'apporter une vision transversale de l'enseignement agricole.

Le périmètre de l'étude s'étend de 2006 à 2020 avec un focus sur la rentrée 2020. L'apprentissage et la formation pour adultes ne sont pas intégrés. Concernant les effectifs des établissements, certains établissements de l'enseignement scolaire agricole comprennent des effectifs de l'Éducation Nationale non comptabilisés.

Dans l'étude, lorsqu'il est mentionné le terme « élèves », il fait référence à la fois aux élèves de la 4^{ème} au baccalauréat et aux étudiants en BTSA. Si ce n'est pas le cas, le titre du graphique précise le périmètre des élèves comptabilisés et des établissements (publics, privés ou les deux).

Les MFR, Maisons Familiales et Rurales, (créées en 1937) font partie du réseau UNMFREO. Les MFR sont des mouvements associatifs, qui dispensent des formations en alternance.

Le réseau des CNEAP, Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé, est une fédération professionnelle de l'enseignement catholique.

L'UNREP, au départ Association pour le développement de l'apprentissage agricole et horticole des petits métiers ruraux (en 1925), base son projet pédagogique sur la formation de l'insertion professionnelle de jeunes en difficultés scolaires, sociales ou médicales.

Pour en savoir plus

- « [L'enseignement technique agricole : diplômes, insertions et perspectives d'emploi](#) », Centre d'Études et de Prospective, Analyse n°109, décembre 2017

- [Portrait de l'enseignement agricole en France en 2021](#)

- Cartes sur l'enseignement agricole en Normandie à la rentrée 2020 : [cartothèque de la DRAAF Normandie](#)

Sites utiles

- [l'enseignement agricole](#) : site du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

- [chloroFil.fr](#) : site ministériel pour les professionnels de l'enseignement agricole

- [Aventure du vivant](#) : site de référence pour découvrir les établissements, les formations et les métiers de l'enseignement agricole



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
DRAAF Normandie
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
6, Bd Général Vanier
14070 Caen Cédex 5
Mail : srise.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr
Tél : 02.32.18.95.93

Directrice de la publication : Caroline Guillaume
Rédacteur en chef : Michel Delacroix
Rédacteur : Isabelle Gautié
Cartographie : Pascaline Barre
Composition : Anne-Marie Geoffroy
Dépot légal : À parution
ISSN : 2728-9664
© Agreste 2021